

Voici la liste des documents que vous devriez recevoir d'ici le 28 février 2018 afin de pouvoir produire vos impôts :

<b>Fédéral</b>	<b>Québec</b>	<b>Description</b>
T3	Relevé 16 –	Revenus de fiducies, fonds mutuels et fonds négociés en bourse
T4	Relevé 1 –	Revenus d'emploi
T4A	Relevé 1 –	Revenus de pension, de retraite ou de rente
T4E	Relevé 6 –	Prestations d'assurance emploi et assurance parentale
T4A(OAS)	N/A –	Prestations de sécurité de la vieillesse
T4A(P)	Relevé 2 –	Prestations du RPC/RRQ
T4PS	Relevé 25 –	Régime de Participation des Employés aux Bénéfices
T4RSP	Relevé 2 –	Revenus d'un REER
T4RIF	Relevé 2 –	Revenus d'un FEER
T5	Relevé 3 –	Revenus de placement
T5006	Relevé 10 –	Crédit relatif à un fonds de travailleurs (FTQ, Fondation)
T5007	Relevé 5 –	Indemnités CSST ou prestations d'assistance sociale
T5008	Relevé 18 –	Vente d'actions et d'obligations
T5013	Relevé 15 –	Revenus d'une société de personnes ou actions accréditives
T2200	TP-64.3 –	Déclaration des conditions de travail
T2201	TP-752.0 –	Certificat pour personnes handicapées
T2202A	Relevé 8 –	Frais de scolarité
T626	Relevé 17 –	Crédit d'impôt pour emploi à l'étranger
RC62	N/A –	Prestation Universelle pour la Garde d'Enfants
N/A	Relevé 19 –	Versements anticipés de crédits d'impôt
N/A	Relevé 26 –	Capital régional et coopératif Desjardins

**Reçus\***

Cotisations à un REER

Cotisations syndicales ou professionnelles

Dépenses d'outillage

Dépenses de bureau à la maison

Frais financiers et frais d'intérêts

Dépenses d'automobile

Frais de déplacement

Frais de déménagement (rapprochement d'au moins 40 km de votre lieu d'étude ou travail)

Rénovations par un entrepreneur pour crédit Rénovert (rénovation entre le 17 mars 2016 et le 31 mars 2018)

Dons de bienfaisance

Contributions politiques

Frais de garde d'enfants

Frais d'adoption

Pension alimentaire (Si avant 1996)

Frais de scolarité (montant pour l'achat de livre non admissible)

Frais d'examen pour ordre professionnel  
Intérêts payés sur un prêt étudiant  
Activités physiques ou artistiques des enfants  
Activités physique ou sociales des aînés (70 ans et plus)  
Laissez-passer de transport en commun  
Frais médicaux  
Frais de maintien à domicile

Pour toutes question, communiquez avec :

Patricia Morin  
impotplus@gmail.com  
581-308-5082